

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2022 AU
284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET**

Membre(s) du conseil présent(s)

M. Germain Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Stéphane Poitras (arrivée à 19 h32), M. Serge Kirouac, M. Pascal Bernier (arrivée à 19 h 32), M. André Blanchet, M. Simon Beaudoin.

Membre(s) du conseil absent(s)

Aucun.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Germain Pelletier, maire.
Mme Marie Joannisse, greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 30 avec le mot de bienvenue de M. Germain Pelletier.

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

2. Constatation de l'avis de convocation

Conformément au Code municipalité du Québec (RLRQ c C-27.1, arté 153), les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié tel que requis.

3. Adoption de l'ordre du jour – 15 septembre 2022

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour l'assemblée;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Beaudoin et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

240-09-2022 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

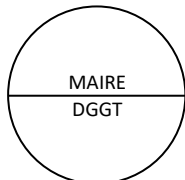
VOIRIE ET RÉSEAUX PUBLICS

4. Octroi de contrat pour la réalisation de plans et de devis pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts, ainsi que de la chaussée des routes 132 et 285

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet souhaite procéder à l'octroi de contrat pour la réalisation de plans et de devis pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts, ainsi que de la chaussée des routes 132 et 285;

ATTENDU QU'il s'agit d'un appel d'offres public;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 4 soumissions :



Soumissionnaire	Prix soumissionné (plus taxes)	Rang
ARPO Groupe-Conseil	120 433 \$	1
Pluritec Ingénieurs-Conseils	166 858.38 \$	2
FNX-Innov	163 550 \$	3
CHG Groupe-Conseil	- \$	4

ATTENDU QU'en vertu de l'article 936.0.1.1 du Code municipal, le soumissionnaire retenu est celui ayant obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU QUE la soumission de ARPO Groupe-Conseil est conforme et qu'elle a eu le meilleur pointage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Edmond Caouette et appuyé par M. Serge Kirouac, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

241-09-2022 QUE la Municipalité de L'Islet octroie le contrat pour la réalisation de plans et de devis pour le remplacement des conduites à ARPO Groupe-Conseil pour la somme de 120 433 \$ plus taxes.

QUESTIONS / RÉPONSES

5. Période de questions / réponses

Aucune question n'est posée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 33 avec la proposition de M. Simon Beaudoin.

Marie Joannisse, greffière-trésorière

Germain Pelletier, maire